

PROFIL DE POSTE

VICE-RECTRICE EXÉCUTIVE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES ou VICE-RECTEUR EXÉCUTIF AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

Le milieu de l'enseignement supérieur traverse une période de grands bouleversements. À l'instar des autres établissements universitaires du Québec et du Canada, l'Université Concordia doit simultanément faire face à plusieurs défis majeurs : un sous-financement structurel de ses activités, les contrecoups défavorables des politiques gouvernementales (fédérales et provinciales) sur la mobilité étudiante internationale ainsi que les répercussions des importants changements technologiques actuels sur l'enseignement, l'apprentissage, la recherche et le fonctionnement des grands organismes.

Comme de nombreuses universités, Concordia affiche depuis quelques années un déficit structurel et a entrepris la mise en œuvre d'un plan de redressement visant à atteindre l'équilibre budgétaire. Ce processus a mis à rude épreuve la communauté universitaire, et il est clair que nous ne sommes pas au bout de nos peines.

En même temps, l'Université vient de célébrer son 50^e anniversaire et de clôturer la campagne de financement la plus fructueuse de son histoire, en plus de se positionner au sommet de divers palmarès en tant que jeune université proposant des programmes d'études de premier ordre et leader mondialement reconnu dans les domaines de la recherche savante et de la recherche-crédation.

Tout en continuant de s'appuyer sur les multiples atouts de Concordia et sur ses excellents programmes d'études et de recherche, il est devenu nécessaire d'effectuer un changement important dans le mode de fonctionnement de l'Université. Cela implique inévitablement une réduction et un contrôle des dépenses afin de les rendre compatibles avec les revenus. Mais ce tournant exige également de trouver de nouvelles sources de revenus, d'élaborer une planification stratégique en matière de recrutement, d'inscription et de rétention, de concevoir de nouveaux programmes d'études, d'améliorer les services aux étudiants et de lancer de nouveaux projets ciblés, notamment dans le domaine de la santé.

L'Université Concordia recherche donc une ou un leader visionnaire pour occuper le poste de vice-rectrice exécutive ou vice-recteur exécutif aux affaires académiques; cette personne doit être capable d'assurer une gestion efficace de l'Université dans un contexte financier très difficile, mais également être déterminée à apporter des changements constructifs à l'interne et à l'externe qui permettront à l'Université de traverser cette période complexe et de se positionner avantageusement pour l'avenir.

RÔLE ET MANDAT

Relevant du rectorat, la vice-rectrice ou le vice-rectorat exécutif aux affaires académiques constitue une fonction essentielle au sein de l'administration supérieure de l'Université. Principale responsable des activités d'enseignement et de recherche, la personne titulaire honore les principes d'excellence, d'équité, de diversité, d'inclusion, de décolonisation et d'autochtonie. Elle favorise le rayonnement de l'Université et joue un rôle de premier plan dans la définition et la mise en œuvre des objectifs stratégiques de Concordia.

La responsabilité première de la personne titulaire consiste à mettre en œuvre les plus hautes normes d'excellence universitaire dans le but de stimuler l'innovation en matière d'enseignement et d'apprentissage. À ce titre, elle est chargée de diriger la planification pédagogique et d'assurer le déploiement continu d'un milieu d'apprentissage de calibre supérieur. Son mandat consiste à positionner Concordia en tant que chef de file en matière de pédagogies innovantes capable de répondre aux besoins de la société et d'offrir une expérience étudiante stimulante.

La personne titulaire est également chargée d'élaborer et de mettre en œuvre un plan stratégique d'inscription encadrant le recrutement étudiant, les mesures de rétention et le développement des programmes, en vue de façonner un effectif étudiant diversifié et durable. L'élaboration de ce plan doit tenir compte des tendances locales et mondiales actuelles et prévues en matière de mobilité étudiante et d'acquisition des connaissances, de même que de l'évolution des politiques en matière d'immigration, de financement, de langue et d'autres facteurs ayant une incidence sur l'enseignement supérieur. Ce plan est essentiel pour soutenir et maintenir la mission d'enseignement et la vitalité financière de l'Université.

La personne titulaire doit être parfaitement à l'aise d'exercer ses activités dans le contexte politique particulier du Québec et de la situation de l'enseignement supérieur dans la province, surtout en ce qui concerne les universités dont la langue principale d'enseignement et de communication est l'anglais.

La mission fondamentale de l'Université est la poursuite du savoir ainsi que la promotion de la recherche et de l'innovation. La planification stratégique des inscriptions est étroitement liée à cette mission. La personne titulaire travaille en collaboration avec des partenaires internes et externes afin d'élaborer de nouvelles approches viables permettant de générer des revenus par la gestion stratégique des inscriptions.

La personne titulaire travaille de concert avec l'administration supérieure pour assurer un leadership au regard du budget, en plus de contribuer à la planification, à la mise en œuvre et à la supervision des activités de l'Université, particulièrement celles qui sont liées à sa mission pédagogique.

Elle doit également orienter et coordonner les engagements de l'Université en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de sensibilisation auprès de la communauté montréalaise dans son ensemble, en supervisant la mise en œuvre du plan d'action de Concordia sur les directions autochtones ainsi que les activités du Bureau des perspectives noires, du Consortium des cégeps, collèges et universités d'expression anglaise et du Bureau de l'engagement communautaire.

Engagée dans l'élaboration et la formulation de la mission et de la vision de l'établissement, la personne titulaire défend résolument les actions et les initiatives qui suscitent un sentiment de fierté à l'endroit de l'Université et favorisent la promotion et l'avancement du statut de Concordia et de sa réputation à l'international. À cette fin, elle représente et promeut efficacement les intérêts de l'Université.

La personne titulaire supervise les cadres et portefeuilles suivants :

- a) Doyennes et doyens des facultés (arts et sciences, École de génie et d'informatique Gina-Cody, beaux-arts, École de gestion John-Molson); directrice et bibliothécaire en chef ou directeur et bibliothécaire en chef; vice-rectrice adjointe ou vice-recteur adjoint à l'enseignement professionnel et à la valorisation du français
- b) Vice-rectrice exécutive déléguée ou vice-recteur exécutif délégué; vice-rectrice exécutive adjointe ou vice-recteur exécutif adjoint à l'innovation en enseignement et en apprentissage; vice-rectrice exécutive adjointe ou vice-recteur exécutif adjoint à la planification et à l'expérience étudiante; vice-rectrice exécutive adjointe ou vice-recteur exécutif adjoint au développement du corps professoral et à l'inclusion
- c) Institut d'enseignement coopératif; eConcordia; planification pédagogique; Engagement communautaire et impact social; Bureau de l'équité; directions autochtones; Bureau des perspectives noires; Vie étudiante et soutien étudiant
- d) Gestion financière : responsabilité d'un budget de plus de 330 millions de dollars

Privilégiant la consultation et la collaboration, la personne titulaire travaille conjointement avec l'équipe de direction pour faire progresser les orientations stratégiques de l'Université. Elle doit aussi :

- avoir une vision de l'enseignement et diriger le processus de planification pédagogique tout en veillant à sa mise en œuvre et à son évaluation efficaces;
- travailler en étroite collaboration avec les doyennes et doyens ainsi que la direction des départements afin de mobiliser les membres du corps professoral et de diriger les divers projets liés à leur perfectionnement et leur intégration;
- faire preuve d'une probité intellectuelle indéfectible;
- engager les doyennes et doyens ainsi que la directrice et bibliothécaire en chef ou le directeur et bibliothécaire en chef et ses subordonnés directs à faire progresser la mission pédagogique de l'Université afin de stimuler et de soutenir en permanence l'innovation et l'excellence en enseignement et en apprentissage dans le contexte changeant de l'enseignement supérieur;

- œuvrer activement à la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans tous les aspects de la vie universitaire et dans le cadre de la mission de l'Université;
- travailler en étroite collaboration avec les décanats, la vice-rectrice ou le vice-rectorat à la recherche, à l'innovation et au rayonnement et d'autres secteurs de l'Université afin d'assurer une gestion efficace et stratégique des inscriptions et de la rétention étudiante, en mettant toujours l'accent sur la réussite étudiante;
- travailler en étroite collaboration avec les facultés et Concordia International afin d'établir des partenariats internationaux qui proposent des occasions valorisantes à l'effectif étudiant et au corps professoral tout en renforçant la réputation d'innovation et d'excellence de l'Université à l'échelle mondiale;
- soutenir la vice-rectrice ou le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et au rayonnement ainsi que les doyennes et doyens dans la promotion de la mission de l'Université en matière de recherche et de formation aux cycles supérieurs, ainsi que dans le développement efficace des unités de recherche et des bibliothèques de l'Université;
- collaborer avec l'équipe de la haute direction pour superviser la planification budgétaire, l'examen des postes et la gestion des risques d'entreprise dans l'ensemble de l'Université, et pour répondre le mieux possible aux besoins du secteur de l'enseignement;
- favoriser la réactivité face aux divers besoins des étudiantes et étudiants en matière d'apprentissage et d'acquisition de compétences en favorisant une culture centrée sur les personnes étudiantes et en soutenant les initiatives qui proposent des programmes innovants, l'apprentissage intégré au travail et expérientiel ainsi que des projets communautaires uniques;
- promouvoir un enseignement à distance de pointe en complément des activités pédagogiques se déroulant sur le campus;
- encourager les initiatives transdisciplinaires et intersectorielles, notamment les instituts de recherche, les écoles et les pôles tels que District 3, les Presses de l'Université Concordia et Volt-Age;
- coordonner les unités relevant de la compétence du Vice-rectorat exécutif aux affaires académiques afin d'apporter un soutien efficace aux activités et opérations pédagogiques de l'Université;
- parrainer d'importantes initiatives de transformation à l'échelle de l'Université qui s'inscrivent dans la vision nouvelle génération de Concordia en assurant une gestion active du changement;

- organiser des discussions à l'échelle du campus et jouer un rôle de direction dans la planification et la mise en œuvre des changements liés à l'utilisation et à l'intégration de l'IA et des outils connexes;
- superviser la négociation, la mise en œuvre et l'interprétation des ententes conclues avec les associations représentant les membres du corps professoral, les bibliothécaires de même que les assistantes et assistants d'enseignement et de recherche à temps plein et à temps partiel;
- défendre résolument et efficacement l'élaboration de programmes de formation continue et d'éducation permanente flexibles, tournés vers l'avenir et adaptés aux exigences changeantes du marché du travail;
- défendre résolument et efficacement la santé et le mieux-être des étudiantes et étudiants, y compris leur santé mentale;
- s'employer activement à établir des relations respectueuses et fructueuses avec les étudiantes et étudiants, en s'intéressant à leurs idées et à leurs projets et en y apportant son soutien, conformément à la mission et à l'orientation stratégique de l'Université;
- faire preuve d'un solide engagement en matière de promotion d'une culture axée sur le service au sein de l'Université, tout en encourageant et en récompensant la productivité et en assurant une évaluation et une fidélisation efficaces du corps professoral; et
- favoriser un dialogue sain et respectueux au sein de la communauté universitaire, fondé sur la communication et les échanges libres.

COMPÉTENCES EXIGÉES

Universitaire d'expérience et leader exemplaire, la personne retenue s'engage fermement à répondre aux besoins de l'effectif étudiant et du corps professoral. Elle a fait ses preuves dans des fonctions de cadre supérieur et possède de l'expérience en planification pédagogique et en établissement de budgets. Elle sait constituer des équipes axées sur la collaboration et maintenir des relations avec divers partenaires internes et externes. Elle s'engage à appliquer les principes de décolonisation et d'autochtonisation ainsi qu'à promouvoir l'excellence, l'équité, la diversité, l'accessibilité et l'inclusion. Elle possède les qualités suivantes : esprit de collégialité et d'ouverture; sens exceptionnel de la gestion, de la communication et des relations interpersonnelles; approche créative de la résolution de problèmes; aptitude à inspirer un corps professoral et un personnel dévoué; solide compréhension du contexte québécois.

En plus de posséder les compétences nécessaires pour remplir efficacement les fonctions décrites précédemment, la personne candidate idéale doit :

- être un leader universitaire respecté possédant une remarquable feuille de route dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'acquisition du savoir, de la gestion des ressources et du service, au sein d'un établissement comparable axé sur la recherche, et jouir d'une importante renommée nationale et internationale dans sa discipline;
- s'engager à mettre en œuvre la mission et la vision de l'Université Concordia et à viser l'excellence en matière d'enseignement et d'apprentissage au premier cycle et aux cycles supérieurs, connaître le milieu universitaire au Canada et au Québec et montrer une solide compréhension des défis auxquels font actuellement face les établissements d'enseignement supérieur;
- posséder les compétences et l'acuité intellectuelle nécessaires pour gagner le respect des divers intervenants, tant à l'interne qu'à l'externe;
- avoir à son actif des réalisations avérées dans un ou plusieurs postes de haute direction en milieu universitaire, posséder des capacités exceptionnelles de leadership en matière de planification et de mise en œuvre de programmes pédagogiques et faire preuve de collégialité et d'une aptitude à adopter une vision d'ensemble et à long terme;
- s'engager à promouvoir l'excellence en matière d'enseignement, de recherche et d'activités créatives et professionnelles, et à encourager l'innovation pédagogique dans tous les secteurs de l'Université, en tenant compte de la nature distincte et dynamique des diverses disciplines;
- posséder une grande intégrité personnelle et la volonté de faire respecter les libertés universitaires et de favoriser les discussions éclairées qui encouragent l'expression de la diversité et la coexistence d'opinions divergentes, dans le respect et l'acceptation mutuelle;

- avoir la capacité d'établir un équilibre entre l'autonomie des facultés et des membres individuels du corps professoral, et la nécessité d'adopter une vision et une identité communes et d'entretenir un même engagement envers l'Université;
- posséder une solide expérience en gestion budgétaire, ainsi que la capacité de garantir la transparence et la clarté du processus budgétaire;
- posséder une connaissance pratique en matière de supervision équitable et raisonnable de l'administration et de la négociation des conventions collectives;
- avoir la capacité de motiver une équipe et une aptitude avérée à travailler de manière constructive, en tant que membre d'une équipe ou que chef d'équipe, avec des intervenants internes et externes;
- avoir la capacité d'établir des priorités d'ordre pédagogique, de mettre celles-ci en œuvre et d'en faire le suivi, d'encourager l'innovation ainsi que de faciliter la mise en œuvre de programmes applicables à une seule discipline, multidisciplinaires ou interdisciplinaires, et d'en faire l'évaluation, dans un contexte marqué par la concurrence pour les ressources à l'Université;
- montrer un intérêt marqué pour les personnes étudiantes, ainsi qu'un engagement à favoriser leur accès à l'éducation et leur réussite, et une volonté de s'engager personnellement au sein de la communauté universitaire et d'y avoir une visibilité;
- posséder un sens exceptionnel de la communication, et la capacité de communiquer efficacement en anglais et en français;
- avoir la capacité d'interagir efficacement avec de nombreuses parties prenantes et de nombreux intervenants ainsi que de promouvoir les priorités et intérêts de Concordia en matière de programmes d'études auprès de diverses communautés internes et externes, notamment le Bureau de coopération interuniversitaire, le ministère de l'Enseignement supérieur et d'autres organismes gouvernementaux;
- avoir la détermination, la flexibilité, la patience et l'enthousiasme nécessaires pour exercer un leadership universitaire innovant et pertinent et apporter des changements constructifs, et posséder toutes les compétences voulues en matière de consultation, d'écoute, de planification, de persuasion, d'explication et de mise en œuvre;
- bien saisir les changements qui traversent le milieu de l'éducation, en raison notamment de l'utilisation et des répercussions des nouvelles technologies, et posséder la capacité d'évaluer la pertinence de ces technologies à la lumière de la mission et de la tradition de l'Université; et
- être capable de bien écouter, de s'imposer lorsque cela est nécessaire, d'amener les gens à voir des occasions à saisir là où ils ne voyaient initialement que des contraintes, et de prendre

des décisions judicieuses, équitables et parfois difficiles, tout en étant apte à communiquer ouvertement ces décisions et à les mettre en œuvre avec fermeté.